

JE SUIS
PORTEUR
D'UN PROJET
TOURISTIQUE

JE VEUX CREER UNE ACTIVITE DE LOISIRS : LA FILIERE ESCALADE

Définition

Le marché

L'offre et la demande

Veille dans les autres territoires

Analyse et préconisations

Définition

L'escalade fait partie des sports de nature et plus particulièrement des activités terrestres, au même titre que la randonnée, l'équitation ou encore le tir à l'arc. Ce sport est également rattaché aux sports de corde, qui comptent également à leur actif le canyoning, la spéléologie ou encore les parcours acrobatiques dans les arbres.

Définition de l'escalade : activité qui peut être définie comme l'« ascension » (d'un sommet, d'une montagne) au cours de laquelle le grimpeur progresse en utilisant uniquement les prises et les appuis qu'offre le rocher (escalade libre ou naturelle) ou en utilisant des points d'appui, pitons notamment, dans le rocher (escalade artificielle) ».

Les falaises d'escalade peuvent être classées en deux catégories :

- celles étant sur un terrain public (on se base en général sur le terrain en amont). L'accès à la falaise est ouvert à tous et gratuit. Si des aménagements spécifiques sont mis en place pour l'escalade, on peut développer un usage touristique.
- celles étant sur un terrain privé. L'accès est interdit s'il est signalé comme tel. Il est présumé ouvert quand l'affectation principale est un usage touristique. Cependant, il est à noter que l'aménagement d'une falaise pour l'escalade, dans ce cas présent, est soumis à l'autorisation du propriétaire du terrain et il existe différents types de gestion (conventions, concession, etc.).

▪ Les différents types de site

Les sites naturels peuvent être de trois natures typographiques :

- Blocs : blocs de roches de faible hauteur
- Falaises : parois de roches
- Hautes-falaises : parois de roches diverses, présentes dans les massifs importants ou dans les piémonts.

Les sites de pratique sont aussi cotés en fonction de leur degré de difficulté (de 2 à 9) qui vont de facile (niveau 2) à extrêmement difficile (niveau 9).

- Les sites peuvent également être classés en plusieurs types d'intérêt de pratique :
- Local (éventail de difficultés restreint)
- Régional (plusieurs degrés de difficultés)
- National
- International

Hormis l'activité en milieu naturel, il existe des espaces d'escalade en milieu urbain :

les Structures Artificielles d'Escalade (S.A.E.), des murs où l'on peut pratiquer ce sport. Il existe deux catégories de SAE :

- de type bloc (qui font référence aux blocs de grès de Fontainebleau). Elles servent plutôt à la compétition et sont des équipements sportifs à part entière.
- de type pan (ce sont des panneaux), des équipements sportifs complémentaires aux SAE de type bloc et servent notamment aux scolaires (initiation et découverte), aux clubs (entraînements et perfectionnement) et aux sportifs (échauffement).

Les SAE permettent de pratiquer l'escalade dans un lieu couvert, à n'importe quel moment de l'année et sont, en plus, à la portée de tous les publics, mêmes handicapés.

Ces deux types de pratique, falaise et S.A.E. sont classés en deux catégories :

- site sportif (avec parfois des secteurs découverte) : pour permettre la découverte de l'activité
- terrain d'aventure : équipement rare, blocs de haute taille

▪ La réglementation

En outre, l'activité de l'escalade est réglementée, au niveau de la sécurité (par arrêté municipal) et de la protection de l'environnement (faune et flore, arrêté municipal). Il existe, de plus, des « Consignes fédérales de sécurité pour les pratiques fédérales en site naturel » et des « Règles de pratique et consignes fédérales de sécurité pour l'escalade en site naturel, l'alpinisme, la randonnée, le ski-alpinisme, la raquette à neige, le canyoning et toutes activités fédérales en pleine nature ».

Par ailleurs, il existe d'autres textes et règlements :

- « Règles du jeu »
- « Recommandations pour la pratique de l'escalade sur S.A.E. et sur sites sportifs »
- « Règles d'établissement des différents classements sportifs »
- « Normes d'encadrement »
- « Règles de sécurité »
- « Normes de classement des sites et itinéraires »
- « Normes d'équipement »
- « Recommandations de pratique »
- « Port du casque »
- « Cahier des charges de l'organisateur d'événements loisirs »
- « Charte de l'environnement »
- « Equipement de protection individuelle (EPI) »
- « Charte de l'équipeur »
- « Charte et labellisation des topos-guides »

Evolution récente et description du marché

▪ Chiffres clés

On compte 62 000 licenciés en France. Au niveau national, on estime qu'un pratiquant sur trois est licencié à la FFME, ce qui porterait le nombre de grimpeurs à approximativement 200 000 personnes.

▪ Description du marché

L'escalade est une pratique de plus en plus en vogue en France, surtout chez les jeunes. D'ailleurs, à chaque rentrée sportive, les clubs refusent de nouveaux adhérents, faute de temps supplémentaire dans les structures et de personnel encadrant suffisant.

Vu le succès grandissant de cette pratique seulement centenaire, la FFME essaie de laisser l'accès libre et gratuit aux falaises, en se basant sur des conventions avec les propriétaires.

La demande nationale

▪ Typologie des clientèles

L'escalade étant un sport d'aventure, cette activité ne peut pas être pratiquée par tout le monde, comme c'est le cas par exemple pour la marche ou le vélo. Cependant, il n'existe pas de profil type en ce qui concerne les pratiquants. L'escalade peut être pratiquée :

- entre amis (majoritairement le cas)
- en famille (moins fréquent)
- seul (plus rare)
- en dilettante (on retrouve beaucoup de non-licenciés)
- entraînement sportif, voire de compétition

De plus, l'escalade est l'« un des rares sport-loisir où sur une même falaise, à quelques mètres d'écart, on peut trouver un grimpeur débutant et un grimpeur de haut niveau », selon François Guillot, président du Comité départemental d'escalade de la Côte-d'Or. Ainsi, une famille ou des amis qui n'auraient pas le même niveau pourraient tous se retrouver sur un même lieu et pratiquer la même activité. On peut dire que l'escalade est une pratique fédératrice, les personnes partageant des sensations communes sur un lieu unique.

C'est pourquoi on retrouve sur les lieux d'escalade en extérieur plusieurs types de pratiquants :

- des locaux qui se lancent pour la première fois dans cette activité (primo-participants).
 - des locaux amateurs de sensations fortes et de loisirs sportifs (hédosportifs et passionnés).
 - des touristes qui se lancent pour la première fois dans cette activité (primo-participants).
 - des touristes amateurs de sensations fortes et de loisirs sportifs (hédosportifs et passionnés).
- L'escalade peut également être la motivation principale d'un séjour et les touristes concentrent ainsi leurs intérêts sur des activités de loisirs sportifs :
- o sur une seule activité (dans ce cas, l'escalade)
 - o en exploitant toutes les différentes façons de se dépenser durant leur séjour (séjour combinant plusieurs loisirs sportifs). Par exemple, les touristes peuvent combiner sur plusieurs jours le VTT, la randonnée, l'escalade et l'équitation afin de découvrir une région et ses attraits d'une manière moins conventionnelle que d'autres touristes (gastronomie, curiosités architecturales, etc.).

L'escalade est plutôt pratiquée en mode auto-organisé et par des personnes expertes. Peu de touristes passent par un prestataire. On peut supposer que cela provient du fait qu'il n'existe que très peu de prestataires, ce manque pouvant s'expliquer par un nombre d'adeptes trop faible pour être rentable.

Cependant, même s'il n'existe pas de profil type du pratiquant, on peut quand même dégager certaines tendances d'après les données de l'étude menée par Olivier Bessy et Olivier Naria. La population qui pratique l'escalade est plutôt : jeune (moins de 35 ans), de sexe masculin, généralement cadre, employée ou étudiante (peu d'agriculteurs, d'ouvriers, d'artisans ou de retraités), peu fidèle au lieu de pratique (8 sur 10).

▪ Motivations générales des pratiquants

Les motivations des pratiquants sont également très hétérogènes et ils recherchent diverses expériences :

- Prendre une part de risque mais limitée (il y a un risque d'accidents faible à moyen pendant l'activité et il est possible de faire des erreurs).
- Tester ses limites (dépassement de soi).
- Se perfectionner dans une activité particulière (recherche de l'effort).
- Découvrir de nouvelles sensations et émotions (envie d'ivresse et de vertige, intensité émotionnelle, stimulation de l'imaginaire, responsabilité lors de l'escalade).
- Aventure.

- Accomplissement corporel (se dépenser physiquement et faire attention à sa santé).
- Valorisation personnelle (se prouver qu'on est capable, physiquement et moralement, de se dépasser et d'atteindre un objectif précis).
- Création ou renforcement des liens sociaux.
- Découverte de l'environnement et la nature (accès libre à la nature, qui peut être vue comme un terrain de jeu, découverte de la faune et la flore d'une région, dépaysement, respect de la nature, préservation de l'environnement).

Les personnes pratiquent l'escalade pour différents objectifs sociétaux :

- Se démarquer des autres.
- Atteindre une certaine reconnaissance sociale.
- Sentiment d'appartenance à un groupe (faire partie d'une communauté car les différents lieux de pratique favorisent les échanges entre grimpeurs).

▪ Motivations particulières des touristes

Ils sont motivés par le fait que cette activité leur apporte une rupture avec le quotidien et qu'elle satisfait leur besoin d'aventure. Les touristes étrangers recherchent plus de dépaysement et de contact avec la nature que les touristes français. Par exemple, les Britanniques aiment les séjours itinérants, mêlant activités sportives et culturelles. Les touristes allemands préfèrent les activités sportives mais en ayant un séjour plus sédentaire. Ils rejettent les activités « douces » même s'ils apprécient quelques sorties culturelles.

▪ Préoccupations et services demandés

En règle générale, les pratiquants partagent les mêmes préoccupations en matière d'escalade, comme la sécurité du lieu et la qualité de l'infrastructure. De plus, ils prêtent attention aux équipements et aux progrès techniques de ceux-ci, tout comme à l'achat de leur matériel.

▪ Attentes des pratiquants

Si les motivations varient, les attentes sont sensiblement les mêmes. Ils recherchent un lieu attrayant. On peut noter que les pratiquants veulent disposer de plus d'informations (possibilités d'escalade, guides, topos, matériel, panneaux, balisages, etc.) ainsi que plus de sites de pratique à proximité des lieux de séjour (ou a contrario, plus d'hébergements vers les lieux de pratique). De plus, ils trouvent qu'il n'y a pas assez de prestataires ou de sites faciles d'escalade. Par ailleurs, l'accès aux sites ne leur semble pas toujours aisé et ils aimeraient plus de sentiers, de zones de pique-nique, de toilettes et de parkings vers les lieux de pratique.

L'offre nationale

La pratique de l'escalade est surtout concentrée dans le Sud-Est de la France, riche en lieux de pratique et très prisé pour ses nombreuses falaises (des Préalpes à la Méditerranée), dont quelques-unes d'intérêts international ou national, qui offrent une large gamme de difficultés (découverte, aventure, sportif, bloc, bloc aventure). Cependant, de nombreux sites sont fermés au public et un grand nombre de falaises ne présentent qu'un intérêt local, voire pas d'intérêt particulier. L'Est compte aussi des zones d'escalade, tout comme certaines parties du Sud-Ouest. Le centre, le Nord et l'Ouest sont peu ou pas doté de falaises pour pratiquer l'escalade (à noter l'exception de l'Eure avec 7 falaises, dont 6 d'intérêt régional). Cependant, l'Ouest est doté de nombreuses S.A.E..

La demande régionale et départementale

En ce qui concerne l'escalade, il n'y a pas d'information précise pour la Bourgogne et la Côte-d'Or de la pratique en général. On connaît les chiffres des pratiquants en clubs. De plus, environ 30 à 40% des licenciés ne prennent une licence que pour l'assurance, ce qui peut fausser les données des clubs.

Selon le Comité régional d'escalade, on compte en Bourgogne 1557 licenciés FFME, à la fin de la saison 2008/2009, dont :

- 637 en Côte-d'Or.
- 349 dans l'Yonne.
- 303 en Saône-et-Loire.
- 268 dans la Nièvre.

Des licences découvertes (pour pratiquer l'escalade en club durant quelques jours) sont aussi proposées (103 ont été vendues en Bourgogne à la fin de la saison 2008/2009, soit 88 dans la Nièvre, 12 en Côte-d'Or et 3 dans l'Yonne).

La pratique est plus développée en Côte-d'Or et concentre plus de 41% des licenciés contre 22% pour l'Yonne, 19% pour la Saône-et-Loire et 17% pour la Nièvre. Les hommes sont plus licenciés que les femmes, surtout chez les adultes (6 licenciés sur 10 sont des hommes). Cette tendance est moins prononcée chez les jeunes. Il est également intéressant de noter que la Côte-d'Or compte beaucoup plus de licenciés jeunes comparée aux autres départements.

En ce qui concerne la pratique libre, les chiffres ne sont pas connus. Beaucoup de pratiquants sont licenciés dans d'autres fédérations ou ne sont pas licenciés. Néanmoins, selon le Comité départemental, la fréquentation est assez importante en Côte-d'Or, la majorité des grimpeurs sont non-licenciés et s'adonnent à la pratique libre de l'escalade dans toute la région.

Le Comité régional ajoute qu'une grande partie des grimpeurs sont bourguignons même si, lors des grands week-ends et des périodes de vacances, les falaises sont également fréquentées par des pratiquants hors Bourgogne. Il n'est pas rare non plus de rencontrer des grimpeurs étrangers venant notamment de Belgique, du Royaume-Uni, d'Allemagne et de Suisse.

En outre, la pratique de l'escalade en Bourgogne est en constante augmentation depuis les années 2000 : 1 329 licenciés en 2005 et 1 557 en 2009, soit une hausse de 17% sur quatre ans. En Côte-d'Or, ce sont 80 licenciés supplémentaires qui se sont inscrits sur cette période.

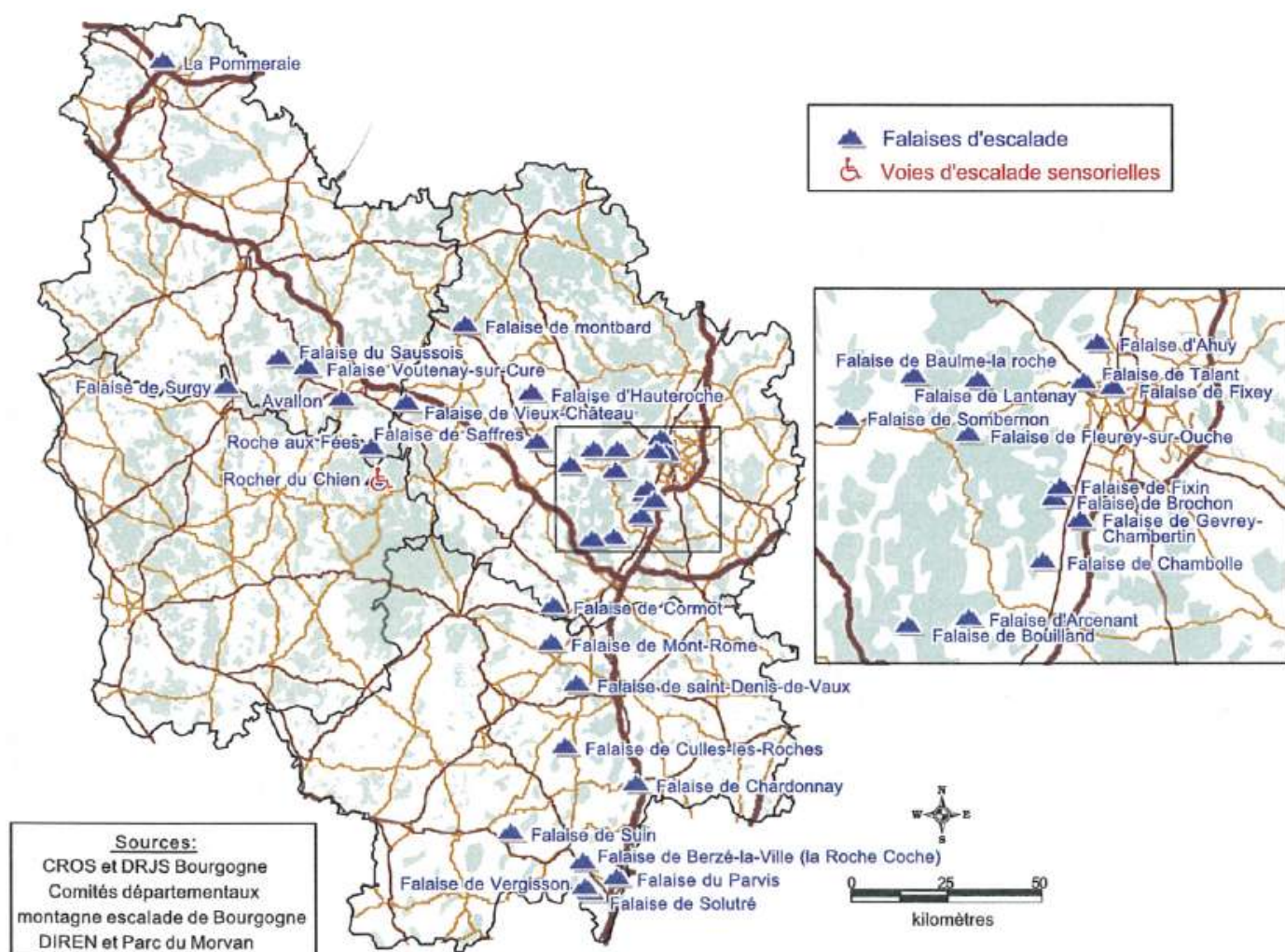
De même, les grimpeurs rencontrent parfois des problèmes d'accès aux sites, qui sont soit mal indiqués, soit fermés pour des raisons de sécurité. Généralement, les pratiquants (surtout les non-licenciés) manquent d'informations, concernant par exemple la pratique, les règles de conduite, les comportements ou les notions de sécurité à respecter.

L'offre régionale et départementale

▪ En Bourgogne

Dans notre région, les grimpeurs ont accès à 52 kilomètres de voies d'escalade, situées sur 29 massifs (4 d'intérêt national, 11 d'intérêt régional et 13 d'intérêt local)¹. La Côte-d'Or compte 18 falaises, la Saône-et-Loire 13, l'Yonne 8 et la Nièvre 6. De plus, la Bourgogne est dotée de deux voies d'escalade sensorielles au Rocher du Chien, à Dun-les-Plages (Nièvre).

La Côte-d'Or offre la meilleure qualité d'escalade en Bourgogne car le département regroupe le plus de sites d'intérêts national et régional. Ces sites se trouvent principalement sur l'axe Dijon/Chalon-sur-Saône et Dijon/Cosne-Cours-sur-Loire, la Côte-d'Or apparaît comme un point stratégique de la pratique de l'escalade en Bourgogne.



Répartition géographique des lieux de pratique en Bourgogne.

▪ En Côte-d'Or

Pratique en milieu naturel

* Voir tableau des falaises en Côte d'Or à la fin

En ce qui concerne l'offre d'escalade en Côte-d'Or, notre territoire compte 18 falaises d'escalade, soit la moitié de l'offre régionale. La plupart des sites sont de type sportif. A ceux-là s'ajoutent des terrains d'aventure, comme Arcenant. Il est important de souligner que trois sites sont classés d'intérêt national (Cormot, Hauteroche et Saffres), qui sont par ailleurs situés géographiquement le plus au nord du pays. Des secteurs découvertes d'escalade sont également proposés aux grimpeurs, comme à Sombornon ou Talant. La plupart du temps, les sites sont gérés par des associations ou par le Comité départemental d'escalade.

L'offre d'escalade en falaise est très riche et variée. De Dijon à Beaune, « nous rencontrons à une quinzaine de reprises ce système falaise-combe, en pays calcaire, qui entaille dans le sens Est-Ouest de la côte viticole. Les qualités [de la roche] l'ont fait apprécier pour l'escalade : petits trous et petites prises permettant une évolution en technique et finesse, mais sollicitant beaucoup les doigts dans les passages surplombants et athlétiques »¹. Ainsi, la Côte-d'Or dispose d'un atout important dans le domaine de l'escalade. De plus, le département bénéficie d'un climat favorable à la pratique de cette activité.

Pratique en S.A.E.

On dénombre peu de sites pour la pratique sur bloc dans le département. Chaque club se sert des murs d'escalade présents dans les gymnases. Mais il n'y a pas encore de mur ouvert aux personnes non-adhérentes. Cependant, une salle spécifique dédiée à l'escalade pour le grand public est en train d'être construite à Dijon et devrait être ouverte dans le courant du printemps 2010. En revanche, il existe une salle de bloc privée (Meltin' Bloc) dans la ZAE Cap Nord à Dijon. Elle est accessible à tous les publics (à partir de six ans) et propose des cours individuels ou collectifs.

Prestataires

En ce qui concerne les prestataires, ils sont une dizaine à œuvrer en Côte-d'Or (ce qui représente une dizaine d'emplois) et proposent des animations différentes de celles des clubs. Il est recensé sept brevets d'Etat d'escalade en activité sur le département mais qui partent généralement pour la période estivale dans le sud de la France. Ils sortent souvent du département pour assurer leurs prestations auprès de leurs clients.

De plus, les prestataires en Côte-d'Or jouent la carte de la protection de l'environnement, puisqu'une charte pour un bon usage des falaises en Côte-d'Or a été créée. Etant donné que certaines espèces de la faune et de la flore se nichent dans ces lieux, quelques falaises sont interdites au public pour respecter l'évolution de la nature.

▪ **Perspectives de l'offre régionale**

On compte plusieurs projets en cours dans la région ayant trait à l'escalade.

- Tout d'abord, une Route de la Grimpe sur la Côte dijonnaise est en création. « Il s'agit d'éditer un livre topographique recensant les falaises du secteur en y associant des informations sur l'environnement local (faune/flore) et d'intégrer également l'attrait touristique et économique de la Côte dijonnaise » explique François Guillot.
- De plus, la construction d'une salle dédiée à l'escalade à Dijon courant 2010 apporte une nouveauté dans la pratique de cette activité, en misant sur l'urbanisation de l'escalade et sur l'ouverture au grand public.
- Un projet d'aménagement de voies pour les non-voyants (No Eyes Climbing) en falaise urbaine en Côte-d'Or vient renforcer l'offre déjà proposée dans la Nièvre. Le lieu d'implantation n'est pas encore connu. Les personnes non-voyantes peuvent grimper seules, car « un dispositif avertit le grimpeur, par un signal sonore, de la présence d'une prise de main ou de pied. Ces bips sonores sont émis par quatre bracelets portés aux poignets et aux chevilles, qui détectent la présence d'émetteurs inclus dans la paroi à proximité des prises ». Un panneau d'informations sonores complète l'installation.
- Par ailleurs, un projet de Via Ferrata est en cours en Saône-et-Loire.

L'escalade est de plus en plus prise en compte par les institutions, avec la mise en place de la CDESI (Commission départementale des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature) par le Conseil général de la Côte-d'Or. Ainsi, l'escalade devient une des filières porteuses de l'attrait touristique des sports de nature dans le département, favorisant ainsi son développement.

Veille dans les autres territoires

D'autres départements ont mis en valeur la pratique de l'escalade sur leur territoire.

Les Hautes-Alpes : ce département compte 96 falaises et est réputé pour la pratique de l'escalade. D'ailleurs, un site est classé au niveau international, trois au niveau national et quatorze au niveau régional. Toutes les difficultés sont proposées aux grimpeurs : découverte, aventure, sportif, bloc, bloc aventure. Sur le site internet du CDT, naturellement tourné vers le sport et les activités de plein-air, l'escalade tient une place importante. Toutes les falaises sont présentées, ainsi que les guides. La Via Ferrata est aussi bien développée et des guides, ainsi que des cartes, sont téléchargeables.

D'autres départements ressemblent à la Côte-d'Or au niveau de l'offre de l'escalade :

- L'Aude, avec ses 17 falaises (dont une d'intérêt national, quatre d'intérêt régional et cinq d'intérêt local), soit 600 voies d'escalade, est intéressante pour les grimpeurs. Elle a des parcours de niveau sportif et aventure
- Le Bas-Rhin, qui compte 27 falaises (une d'intérêt national, 6 régional et 11 local).
- Le Cantal, un département tourné vers le sport et les activités de plein-air. Ce territoire a une falaise d'intérêt national, cinq d'intérêt régional et six d'intérêt local. Tous les niveaux de difficulté peuvent être pratiqués dans le Cantal.
- L'Eure, qui ne compte que sept falaises, dont six sont classées d'intérêt régional.

Ainsi, la Côte-d'Or dispose d'un atout sportif considérable, qui la place à un bon niveau quant aux sites d'un intérêt notoire, même si le nombre de falaises n'est pas aussi important que ceux de certains départements du Sud de la France (qui ne comptent souvent qu'un petit nombre de lieux de grand intérêt).

Analyse et préconisations

La pratique de l'escalade en Côte-d'Or doit être enrichie car cette activité peut devenir un véritable atout touristique novateur à mettre en avant (pour un département plus connoté calme, gastronomique et culturel).

L'escalade peut permettre de développer le tourisme local car les falaises se situent souvent dans des petits villages. Les grimpeurs se tournant principalement vers des hébergements peu onéreux, les pratiquants peuvent améliorer très favorablement la rentabilité des campings (en fonction de la notoriété et de la qualité du site d'escalade ainsi que des conditions météorologiques locales, les grimpeurs peuvent représenter entre 50% et 80% des nuitées annuelles).

De plus, il faut savoir que les grimpeurs locaux ne vont pas forcément se restaurer dans les environs du site ou visiter les curiosités dans les alentours. Il faut donc miser sur les grimpeurs de passage ou les touristes qui vont favoriser les petits commerces de proximité, les restaurants et les hébergements des environs (maximum 30 minutes du site).

En ce qui concerne la restauration, les grimpeurs sont également attirés par des lieux peu onéreux, ce qui est souvent le cas dans les petits restaurants ruraux. Les commerces locaux (magasins, bars, etc.) peuvent se servir de la pratique de l'escalade pour attirer les clients et proposer des topo-guides, des brochures et de l'information sur les lieux de pratique proches. La présence d'un commerce de location ou de vente de matériel peut être un atout supplémentaire pour attirer les grimpeurs (plutôt occasionnels) sur les lieux.

Ainsi, certaines communes ont compris l'intérêt touristique et économique que peut apporter l'escalade sur leur territoire. Par exemple, à Saffres, le grimpeur trouvera une aire naturelle de camping avec point d'eau, toilettes, borne électrique et barbecue en dur et un gîte ouvrira prochainement. De plus, les communes concernées par la Route de la Grimpe pensent faire de la promotion pour les gîtes et chambres d'hôtes ainsi que pour les viticulteurs.

Pour développer l'attrait de l'escalade en Côte-d'Or, il est également possible d'améliorer les aménagements, en mettant en place des haltes équipées (parking, toilettes, poubelles, etc.) et propres. Les sites doivent également être équipés et remis aux normes. L'accessibilité aux lieux de pratique doit également être surveillée. En Côte-d'Or, les parkings se trouvent souvent à moins de quinze minutes de la falaise. Cependant, il faut plus prendre en compte les personnes handicapées car l'accès aux sites n'est pas toujours aisé, surtout si des voies spécifiques leurs sont destinées.

Le développement de l'escalade urbaine permet à cette activité de devenir accessible à tous (pas uniquement par le biais de clubs) car cette pratique est de plus en plus à la mode. Des aménagements en ville sont installés pour toucher un plus grand public et offrir une prestation supplémentaire, complémentaire de l'activité en plein-air.

En revanche, une affluence de grimpeurs trop importante sur les sites naturels peut perturber l'équilibre environnemental. De plus, La Côte-d'Or est confrontée à des arrêtés de protection de biotope concernant la nidation du faucon pèlerin et du hibou grand duc. Mais ces interdictions sont temporaires. Le Comité départemental Montagne et Escalade en Côte-d'Or travaille actuellement avec les environnementalistes et conservateurs de réserves naturelles pour concilier protection de l'environnement et pratique de l'activité, afin d'informer et de sensibiliser les clubs et leurs adhérents mais il est plus difficile de faire de même avec les grimpeurs non licenciés. Le but étant de concilier l'écologie et la pratique de l'escalade pour proposer des activités de plein-air et touristiques plus responsables.

En plus de l'aménagement des sites et de l'amélioration des offres des prestataires, on peut également développer la communication autour de la pratique de l'escalade en Côte-d'Or, si l'on veut faire de cette activité un atout touristique, en renforçant les offres liées à l'escalade et les informations sur les prestataires ou en développant la communication auprès des offices de tourisme (brochures, guides, etc.). Les sites internet et le bouche-à-oreille sont aussi des moyens de promouvoir la pratique de l'escalade.

De plus, il est maintenant très facile de circuler en Europe et donc d'attirer des clientèles étrangères, qui ne sont pas nécessairement en vacances en même temps que nous (juillet-août) et qui sont très demandeuses d'activités sportives organisées, de nature et qui portent une grande attention à la protection de l'environnement.

La Côte-d'Or a des atouts à mettre en valeur en ce qui concerne la pratique et l'attrait touristique de l'escalade en Côte-d'Or, qui peuvent la démarquer des autres destinations et proposant une offre attirante, innovante et originale.

* Les falaises en Côte-d'Or

Lieu	Commune	aménagé ?	difficulté / niveau	Intérêt
	Ahuy	oui	27 voies du 2+ à 7b / sportif	
	Arcenant	oui	70 voies du 4b au 8a+ / aventure	régional
Roche d'Anse	arcey	non		
	Baulme-la-Roche	non		
	Bouilland	oui	200 voies du 5+ au 8c / sportif - Restrictions	régional
	Brochon	oui	sportif - Site Interdit (éboulements)	local
	Chambolle-Musigny	oui	60 voies de 3c à 7c / sportif et sentier découverte	régional
	Darcey	non		
Carrières Blanches	Dijon	non		
Combes Laveau	Fixey	oui	40 voies du 5 au 6c / sportif	
	Fixin	oui	244 voies du 2 au 8c / sportif	régional
Carrières du Chaillot	Fleurey-sur-Ource	non		
combes au Sene	Fleurey-sur-Ource	non		
Roche d'orgères	Fleurey-sur-Ource	oui	10 voies de 10 mètres	
Les vieilles carrières	Fleurey-sur-Ource	non		
Combes lavaux, bec de Judry	Gevrey-Chambertin	oui	27 voies du 4 au 7a+ / sportif	local
La grande Bossière	Gevrey-Chambertin		19 voies, de 4a à 7a+sportif - restrictions	local
	Hauteroche	oui	236 voies du 3a au 8a / sportif	national
Combes aux Mammouths	Lantenay	oui	314 voies du 3 au 7c+ / sportif	régional
Roches saint-Claude	Lamargelle	non		
Viaduc	Malain	oui	37 voies	
La roche d'Hys	Massigny-les-Vitteaux	non		
	Montbard	oui	49 voies du 3 au 8a / sportif	local
combes de vaux de roche	Pasques	oui	30 voies	
Miraude	Saffres	oui	417 voies du 2 au 8b / sportif et sentier découverte	national
	Saint-Broing-les-Moines	non		
	Saint-Romain	non		
grotte de tesbima	Saint-Victor-sur-Ouche	oui	1 toit de 15 m. pour l'artif.	
rocher du Charras	Semur-en-Auxois	oui	25 voies du 3 au 6b / sportif	local
géligny	Somberton	oui	50 voies du 3 au 7 / sportif et sentier découverte	régional
combes Valton	Talant	oui	140 voies du 2 au 7c / sportif et sentier découverte - Secteur de gauche interdit à l'escalade (il n'y a que le parcours initiation qui soit accessible)	local
	Uncey-le-Franc	non		
rochers	Val Suzon	non		
Cormot	Vauchignon	oui	211 voies du 2 au 7c / sportif	national
combes maréchal	Velars	non		
falaise du trou du Duc	Velars	non		
carrière du pont de Velars	Velars	non		
roche du crucifix	Velars	non		
rocher sainte-catherine	Vieux-Château	oui	81 voies du 3 au 8a / sportif	régional

Source : Sites de la FFME, Valroc.net, et données FFME Côte-d'Or